



Félicitations!

La Ferme Rayon d'Or remporte...

Des élèves du Collège sélectionnés...

Finaliste du KRTB, hébergement...

Coup de cœur et biolamentaire...

Guide de séjour...

École Secondaire en spectacle ...

Page 2

CENTRE DE RÉNOVATION

CAMILLE DUMAIS



1005, Lévesque, Saint-Pascal 492-2347
www.camilledumais.com

- ▶ Portes et fenêtres
- ▶ Matériaux de construction
- ▶ Service de décoration
- ▶ Poêles et foyers
- ▶ Outillage à bois

 **imprimerie
Pré-Texte**

197, Route 230 Ouest
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tél. : 418 492-1170 Téléc. : 418 308-0588
imprimerie.pretexte@videotron.ca

ACTUALITÉS

Félicitations!

Félicitations à tous ceux qui ce printemps, par leur choix, leur travail, leur persévérance ont connu du succès et ont mérité des honneurs. C'est grâce à ces gens que l'on a pu lire dans les journaux locaux des titres qui nous font plaisir!

La ferme Rayon d'Or remporte l'Expo-Printemps Holstein Québec avec Wendon Goldwyn Allie qui a été élue Grande Championne 2013! Bravo à ses propriétaires!

Des élèves du Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière sélectionnés pour la finale provinciale, à l'occasion de l'Expo-sciences. Bravo à **Anne Corminboeuf** et sa compagne qui se sont mérité plusieurs prix!

Trois finalistes du KRTB aux grands prix du tourisme québécois. Pour le prix hébergement, 40 unités et moins, l'Auberge Foin de Mer de Kamouraska a été nominée. Bravo à **Mme Lyne Vézina** et à **M. Yvon Horth!**

Au prix « Coup de cœur » Mallette et au prix Bioalimentaire, on retrouve les noms de **Perle Morency** et **Kim Côté.** Bravo à vous deux!

Le CLD du Kamouraska et l'entreprise **Katapulte** étaient heureux de dévoiler les gagnants du concours de publicité du Guide de séjour du Kamouraska. L'heureux gagnant du premier prix est : **Jean-Pierre Tirman**, pour sa publicité du Café du Clo-

cher. Bravo à toi Jean-Pierre!

Lors de la finale régionale de Secondaire en spectacle au Centre culturel de Rivière-du-Loup, deux jeunes de Kamouraska se sont démarqués. Bravo à **Carole-Anne** et à **Pierre-Luc Pelletier** qui ont raflé les premières places!

Et bravo aux bénévoles de la Bibliothèque de Kamouraska qui nous rendent un immense service et bravo aussi à tous les bénévoles qui sans être nommés travaillent dans l'ombre pour que Kamouraska demeure un endroit où il fait bon vivre!

La corporation du Patrimoine maritime de Kamouraska

Depuis 2007, les administrateurs de cette corporation, n'ont pas ménagé leurs efforts afin d'amasser de l'argent pour réparer le quai Taché qui continue de se détériorer.

Comme les priorités des gouvernements ne touchent pas les quais de plaisance, nous devons solliciter les organismes qui appuient le développement des infrastructures communautaires. Pour reprendre un texte paru dans Le Placoteux, la corporation aidée de la municipalité, a monté un dossier de demande d'aide qui

s'adresse à ces organismes.

La première phase de notre projet concerne la réfection de la partie sud du quai et la descente à l'eau, le montant des travaux est évalué à 420 000\$. La descente à l'eau est la seule existante entre St-Jean-Port-Joli et Rivière-du-Loup. Pour ce projet, la municipalité est prête à investir 80 000\$, soit l'équivalent du montant fourni par la corporation du Patrimoine maritime. Des demandes d'aide financière ont été faites auprès des organismes communautaires, du ministre Pascal Bérubé, du député

Norbert Morin et du Pacte rural.

Comme le disait Claude Leclerc, président de cette corporation, la population appuie ce projet. Comme on nous l'a suggéré, on pourrait aussi demander à certaines entreprises de nous appuyer financièrement. « Je crois que tous les gens de Kamouraska ont hâte que les rénovations se fassent » ajoutait Claude Langlais, maire de Kamouraska.

Magdeleine M. Bossé
secrétaire

Montage de La Marée Montante

Vous êtes toujours les bienvenus. Nous apprécions recevoir vos communiqués, vos notes, vos promotions, etc. Cependant pour faciliter le montage de cette publication, nous apprécierions recevoir des envois simplifiés, sans fioriture (dont on ne peut se servir). L'utilisation d'Adobe Acrobat Reader nous complique la tâche parce que non "éditable". Merci de votre compréhension.

LA MARÉE MONTANTE
DE KAMOURASKA

Pour nous contacter : Développement Kamouraska (418) 308-0569
67, avenue Morel
Kamouraska, G0L 1M0

Prochaine date de tombée :
15 juillet 2013

Ce journal communautaire est publié par Développement de Kamouraska inc. et est publié à 400 exemplaires et distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Kamouraska. Les personnes intéressées vivant à l'extérieur de Kamouraska peuvent s'abonner au coût de 12\$ par année, frais de poste et de manutention compris.

Politique du journal : Le journal se réserve le droit de modifier les articles pouvant porter préjudice à des personnes tout en prenant soin de conserver la teneur du message.

L'équipe du journal

Rédactrice : Magdeleine M. Bossé
Infographie : Miguel Forest
Révision linguistique : Sarah Ann Porter

Kamouraska rend hommage à ses bénévoles



À tous les ans, la municipalité de Kamouraska rend hommage à un comité qui se démarque par son dévouement.

Le thème de cette année « Partout pour tous », convenait parfaitement à la Bibliothèque de Kamouraska qui fête en 2013 son 20^e anniversaire de fondation. Monsieur le maire Claude Langlais a adressé un mot d'appréciation à tous les bénévoles de la bibliothèque. « En plus d'offrir un service de qualité à la bibliothèque et de s'enorgueillir d'une belle collection de livres, le dynamisme de ces personnes est hors du commun. Nous les remercions chaleureusement. » À chacune de ces 27 personnes, on a remis un plant de marguerite, la fleur emblématique de Kamouraska. Les bénévoles ont aussi participé au tirage d'une



trentaine de prix offerts par différents commerces de Kamouraska et de St-Pascal. Le restaurant La-Cosette a servi le vin et un bon repas. La fête s'est déroulée dans la gaieté.



Le comité de la fête des bénévoles, Kamouraska, le 21 avril

Papeterie Au Coin de l'Écriture

 **Familiprix**

• Papeterie de bureau • Équipement • Ameublement
• Articles scolaires • Service de livraison
555, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tél.: 418 492-1234 Téléc.: 418 492-6221
bsrapapeterie@familiprix.com

Sylvie Soucy, *conseillère*



POISSONNERIE • BISTRO • FUMOIR ARTISANAL
57, avenue Morel, Kamouraska (Québec) G0L 1M0
Téléphone: (418) 492-7988 Fax: (418) 492-9225

Partenariat des Gens d'Affaires de Kamouraska

Le Partenariat des gens d'affaires (PGA) de Kamouraska est une association de gens de la municipalité de Kamouraska et des environs dont la mission est la promotion des affaires, le réseautage entre ses habitants et la diffusion de connaissances auprès de sa communauté. Ses activités incluent des rencontres, des conférences, des ateliers et de l'accueil touristique.

Lors de la rencontre d'une vingtaine d'intervenants touristiques au Centre Communautaire de Kamouraska et suite à de longues discussions concernant l'avenir du Bureau d'Accueil Touristique, il fut convenu de mettre à jour les affaires de Partenariat des Gens d'Affaires de Kamouraska et de maintenir le Bureau d'Accueil Touristique. Un comité ad hoc fut donc mis sur pied. Ce comité a eu pour première tâche de former le nouveau Conseil d'administration de Partenariat des Gens d'Affaires de Kamouraska.

Il fut proposé par Richard Préfontaine, appuyé par Lyne Vézina que monsieur Michel Lavoie s'occupe de ce dossier dans un comité ad hoc.

Après la rencontre et après une brève discussion, les tâches au conseil d'administration furent ainsi réglées :

Monsieur Michel Lavoie occupera le poste de président.

Madame Lyne Vézina occupera le poste de trésorière.

Monsieur Richard Préfontaine occupera le poste de secrétaire.

Mais nous avons aussi décidé de solliciter la population qui a à cœur le développement de Kamouraska. En effet, tous ces gens qui veulent que la beauté de leur village soit améliorée et maintenue peuvent participer à ce mouvement de soutien.

Il n'est pas nécessaire d'avoir une entreprise de quelque nature que ce soit pour

Au cours des prochaines semaines, le PGA rétablira d'abord le Bureau d'Accueil Touristique que plusieurs connaissent très bien et particulièrement ceux qui œuvrent dans ce domaine dans notre belle municipalité et notre fabuleuse région.

Le PGA s'étant donné un nouveau conseil d'administration, comme la saison estivale est à nos portes, son premier travail consistera à la recherche de financement.

Au cours des prochaines semaines, le PGA rétablira d'abord le Bureau d'Accueil Touristique que plusieurs connaissent très bien et particulièrement ceux qui œuvrent dans ce domaine dans notre belle municipalité et notre fabuleuse région.

joindre les rangs de l'association : c'est une cotisation qui vous identifiera à Kamouraska et qui fera croître la solidarité de notre milieu.

Vous pouvez rejoindre Richard Préfontaine au secrétariat au (418) 492-5211.



IMAGINEZ :

plus de 14 000 collaborateurs répartis dans plus de 350 bureaux à travers le monde pour réaliser des projets encore...

PLUS GRANDS QUE NATURE.



Qui ferme les églises?

On entend souvent dire : « l'évêché veut fermer des églises », ou encore, « l'évêque veut fermer telle ou telle église »...

En fait, lorsque la situation de fermeture d'une église se présente, l'évêque ne fait qu'approuver une décision qui a d'abord été prise par les marguilliers et marguillières de la paroisse concernée... Et l'évêque ne peut donner son approbation qu'après avoir reçu l'avis du Conseil presbytéral sur l'aspect pastoral, et ensuite le consentement du Conseil pour les Affaires économiques (groupe de laïcs, hommes et femmes qui représentent les différentes Unités pastorales du Diocèse) et celui du Collège des consultants (groupe de prêtres chargés de conseiller l'évêque). Ce n'est donc pas une décision improvisée en vitesse!...

La demande de fermer une église ou de la vendre vient donc des marguillières et marguilliers qui ont pris le temps de bien considérer la situation de leur église; ils ont pris également le temps de sensibiliser et de consulter la population de leur paroisse, avant de devoir prendre cette décision... À première vue, ce sont eux qui semblent fermer l'église, mais de fait ceux qui ferment les églises, **ce sont ceux qui se sont désintéressés de la vie de leur communauté chrétienne et qui ne paient pas leur capitation depuis longtemps...** Il y a des paroisses où

moins de 30% des gens qui se déclarent catholiques paient leur capitation... Il y a des paroisses où on ne parvient plus à trouver des personnes prêtes à s'engager bénévolement, que ce soit pour l'animation pastorale ou pour l'administration des biens matériels. Si on veut éviter la fermeture d'une église, différentes solutions peuvent être recherchées... Une des solutions intéressantes est l'utilisation mixte de l'église à des fins communautaires, sociales et culturelles, impliquant souvent une prise en charge par la municipalité... Cette solution exige une ouverture d'esprit de la part de tous les citoyens, de même que de la part du Conseil municipal et du Conseil de la Fabrique... Si les chrétiens pratiquants et les Conseils de Fabrique se ferment totalement à cette perspective, en désirant garder leur église pour le culte exclusivement, ils courent peut-être le risque de tout perdre un jour... Dans certains cas, un usage mixte, vécu dans l'harmonie et la collaboration, pourrait assurer une longévité plus grande à l'édifice-église.

La fermeture d'une église est souvent un choix douloureux que des marguillières et des marguilliers doivent faire lorsqu'ils n'ont plus le choix; ils se trouvent placés au pied du mur par une situation économique devenue catastrophique... Ce choix dou-

loueux peut aussi s'avérer un choix judiciaire et responsable envers les générations futures...

J'ai un profond respect et une admiration pour ceux et celles qui acceptent de devenir marguillières et marguilliers dans le contexte difficile que nous traversons... J'admire ces hommes et ces femmes qui n'attendent pas d'être rendus à l'extrémité pour chercher des solutions novatrices dans la mise en commun des services entre paroisses ou en se regroupant avec une autre paroisse... J'admire aussi ceux et celles qui prennent des décisions courageuses en reconnaissant que nous n'avons pas besoin d'autant d'églises pour que la vie chrétienne demeure vivante dans nos milieux.

Lorsque le temps est venu de fermer une église et de la vendre, puissions-nous tous collaborer dans un esprit de respect et de dialogue... C'est le temps de réfléchir, en nous demandant si notre foi tient à un édifice de bois et de pierres ou si elle tient profondément au Christ ainsi qu'à la communauté de ceux et celles qui croient en son nom!

† **Yvon Joseph Moreau**

Évêque de Sainte-Anne-de-la-Pocatière

c a f é - b i s t r o - t e r r a s s e



- Café -
du Clocher

Ouverture : 8h - 22h de mai à octobre
90, av. Morel, Kamouraska, G0L 1M0 - (418) 492-7365
www.cafeduclocher.com

Ouverture des Écocentres

Depuis le 23 avril 2013, les écocentres du Kamouraska sont ouverts. Profitez de ces points de dépôt pour disposer de vos matériaux récupérables de façon sécuritaire et respectueuse de l'environnement.

Voici un rappel des matières acceptées :

- Branches et bois
- Accessoires pour la maison : portes, fenêtres, poignées, lavabos, baignoires, rampes
- Agrégats : gravier, béton, asphalte, briques (en très petites quantités seulement)
- Matériaux secs* : bardeau d'asphalte, gyproc, vitre, miroir, porcelaine, revêtement de masonite, mélamine
*Attention, des frais s'appliquent – 15 \$ par remorque domestique (4' x 8' x 2')
- Encombrants : Électroménagers (poêle, frigo, laveuse, etc.) et mobilier réutilisable seulement (divan, table, étagère, meubles d'extérieur, etc.)

- Métal : tuyaux, jantes de pneus, clôtures, gouttières, tôles ou toutes autres pièces métalliques
- Ordinateurs et appareils électroniques : fonctionnels ou non, (CD et DVD : séparer les disques et les pochettes)
- Pneus de véhicules automobiles (maximum 48 ½ pouces)
- Résidus domestiques dangereux (RDD) : huiles, solvants, acides, pesticides, peintures, piles, produits d'entretien ménager.
- Résidus verts : feuilles mortes, gazon coupé, résidus de jardin.
- Vêtements et accessoires : Lorsque les vêtements et accessoires sont réutilisables, privilégiez les comptoirs d'aide et les friperies.

MATIÈRES REFUSÉES : Matelas, futon, caoutchouc, styromousse, laine minérale et autres isolants, toile (abri, piscine, etc.), revêtement de vinyle, préart et tuiles, déchets domestiques (sac vert), carcasse d'automobile - carcasse d'ani-

mal, BPC, cyanure, déchets radioactifs et biomédicaux, produits explosifs et munitions, terre contaminée, produits commerciaux et industriels.

Écocentre de Saint-Pascal

236, avenue du Parc

Heures d'ouverture :

les mercredis, vendredis et samedis, de 8 heure à 16 heure.

Écocentre de La Pocatière

route 230 (au site des neiges usées)

Heures d'ouverture :

les mardis, jeudis et samedis, de 8 heure à 16 heure.

Écocentre de Saint-Alexandre

619, route 289

(derrière le garage municipal)

Heures d'ouverture

le dimanche, de 8 heure à 16 heure.

Pour information :

418 856-2628,

www.co-eco.org

À la recherche des plantes exotiques envahissantes (PEE) à Kamouraska

Vous avez reçu un médiaposte vers la mi-mai vous renseignant sur les 3 PEE que nous recherchons dans la municipalité soit le roseau commun, la renouée japonaise et la salicaire pourpre.

Vous pouvez communiquer avec nous en tout temps si les indications sur le médiaposte ne sont pas claires, ou si vous voulez identifier les plantes en notre compagnie et en discuter plus longuement.

Il s'agit donc d'identifier ces 3 plantes près de chez vous ou lors de vos balades

dans la municipalité. Vous pouvez noter vos observations sur le médiaposte. Si vous avez des PEE sur votre terrain et que vous les taillez, il faut alors brûler les déchets de coupe afin de ne pas les propager. Pour vous en débarrasser, plusieurs techniques un peu complexes sont proposées et nous pourrions en discuter ensemble. En ce début d'été, nous sommes donc disponibles pour répondre à vos questions. D'ici l'automne, grâce à votre participation, nous aurons une bonne idée de la présence des PEE dans notre municipalité et nous verrons par la suite comment les

contrôler et prévenir l'envahissement!

Benoit Randall 418 308-0695

Manon Ouellet 418 492-6135

Ne pas oublier dimanche le 9 juin, dès 9h00, à l'ouest du quai Miller, nous vous attendons nombreux pour le nettoyage des berges. La plantation de rosiers au parc du marais du petit aboiteau (au bout de la rue Saint-Louis) se fera le 15 juin à 9h00.

Des jeunes de Kamouraska se distinguent à la finale régionale de Secondaire en spectacle!



Photo: Maurice Gagnon, le Placoteux

Dans le journal le Saint-Laurent-Portage et dans le Placoteux nous pouvions voir deux jeunes de Kamouraska, Carole-Anne Pelletier et son frère Pierre-Luc, qui se sont démarqués lors de la finale régionale de Secondaire en spectacle qui se tenait le vendredi 12 avril 2013 au Centre culturel de Rivière-du-Loup.

Le public a pu découvrir et surtout apprécier tout le talent qu'on retrouve dans les cinq écoles secondaires en compétition dont les Écoles secondaires Polyvalente de La Pocatière, Rivière-du-Loup, Chanoine-Beaudet de Saint-Pascal, des Vieux-Moulins de Saint-Hubert et le Collège de Sainte-Anne. Des 16 numéros présentés, 10 étaient en lice pour les numéros concours.

Les membres du jury ont sélectionné le numéro « Je t'aime », de la jeune chanteuse de Kamouraska, Carole-Anne Pelletier de l'École secondaire Chanoine-Beaudet de Saint-Pascal, dans la catégorie Interprétation (chanson). Carole-Anne était accom-



Photo: Gilles Lebel, Le Saint-Laurent-Portage

pagnée de musicienne, choristes et danseuses. En plus de prendre part à la finale provinciale, Carole-Anne Pelletier a reçu la bourse du Festival des chansonniers de Rivière-du-Loup, assortie à une prestation lors du Festival qui se tiendra les 26-27 et 28 juillet prochain au Centre-ville de Rivière-du-Loup. Elle a également remporté le prix enregistrement studio, une commande du Camp musical et de l'URSL du Bas-Saint-Laurent.

Pierre-Luc Pelletier de Kamouraska de l'École secondaire Chanoine-Beaudet a,

quant à lui, détendu l'atmosphère par un numéro d'humour qu'il a su personnaliser de belle façon pour ainsi remporter la deuxième position dans la catégorie interprétation (théâtre) pour son numéro « la tour de contrôle » ce qui lui a valu une bourse de 50\$.

Une maman bien fière de souligner le courage des jeunes à monter sur les planches!

Lucie Bérubé, Kamouraska

Écologie et patrimoine, un heureux mariage

Vous rénovez et vous souhaitez ajouter de la valeur patrimoniale en utilisant des portes anciennes ou des moulures d'époque?

Co-éco vous offre la possibilité d'acheter à bas prix des matériaux de construction à valeur patrimoniale. Visitez, sur rendez-vous, l'entrepôt de matériaux patrimoniaux situé au Moulin Lavoie de Saint-Pascal. Un service de livraison est également disponible. Le service de récupération et de vente de

matériaux patrimoniaux est aussi une solution originale pour réduire vos déchets tout en préservant le patrimoine! Tout article d'intérêt architectural ou patrimonial est récupérable et réutilisable : portes, fenêtres, contre-fenêtres, baignoires sur pieds, bardeaux d'amiante, moulures, moustiquaires... Pour leur donner une deuxième chance, apportez vos matériaux à l'écocentre le plus près de chez vous ou utilisez le service de collecte.

Le Moulin Lavoie est situé au 149, route 230 Ouest, Saint-Pascal. L'entrepôt est ouvert de mai à novembre. Pour prendre rendez-vous ou utiliser le service de collecte : 418 856-2628.

Anne-Marie Beaudoin
Téléphone : 418 856-2628 poste 3
sensibilisation@co-eco.org
www.co-eco.org

CULTURE

Le Symposium du Kamouraska

Place aux arts et à la culture dans le grand Kamouraska du 16 au 21 juillet

Du 16 au 21 juillet prochain, 70 artistes du symposium vont partager avec vous leur passion de peindre. Nos artistes au travail dans la nature, dans les différentes municipalités participantes, vous épaletteront. En plus, vous pourrez admirer le travail terminé dans les salles d'exposition de Kamouraska, de Saint-Denis et de Saint-Germain. De magnifiques tableaux reflèteront notre milieu et rejoindront les gens du Kamouraska et ceux de passage chez nous.

Cet événement contribue à étoffer le prestige de notre municipalité et de notre région, nous en sommes très fiers.

C'est sous la présidence d'honneur de Madame France Beaudry et de Monsieur Willie jr Piétrocupo, récipiendaire 2012, que cet événement haut en couleurs se déroulera. Pour plus d'information sur l'événement, vous êtes invités à visiter le site du symposium à symposiumdukamouraska.com où vous trouverez plus de détails de notre rendez-vous, ainsi que dans les médias locaux.



C'est avec plaisir que nous vous présentons la nouvelle équipe du Symposium du Kamouraska :

Directeur général et Président : Michel Lavoie

Vice - présidente : Mireille Bérubé

Trésorier : Réal Lévesque

Secrétaire : Réjeanne Pelletier

Administrateurs : Magdeleine M. Bossé, Martine Gagné, Martine Tanguay, Sylvie Tessier, Denis Chapleau

Offre de services du Centre d'art de Kamouraska

Le Centre d'art de Kamouraska propose ses services aux artistes, organismes et municipalités du Kamouraska désirant élaborer et déposer une demande dans le cadre du programme de soutien pour les projets innovants des Journées de la culture, financé par la MRC de Kamouraska, le Ministère de la Culture et des Communications, ainsi que le regroupement des Caisses populaires du Kamouraska, sous le thème « Clochers, églises et parvis ».

Vous aimeriez proposer un projet cultu-

rel, mais ne savez pas comment l'arrimer aux objectifs du programme? Vous avez une idée innovante et souhaitez favoriser la participation des citoyens? Vous songez à une activité, mais ne savez pas comment la présenter, ni quels partenariats établir? Le Centre d'art de Kamouraska peut vous aider.

De la réflexion du projet à sa mise en œuvre, en passant par l'élaboration de partenariats structurants, le Centre d'art peut vous assister dans les différentes étapes menant au dépôt d'une demande. L'équipe du Centre

d'art possède un réseau de contacts et une expertise en médiation culturelle qu'elle souhaite mettre au profit des artistes, organismes et municipalités du territoire pour favoriser l'éclosion de projets culturels innovants et rassembleurs.

N'hésitez pas à communiquer avec nous, par courriel au info@kamouraska.org ou par téléphone au 418-492-9458

Ève Simard
Directrice générale

Le Centre d'art de Kamouraska a dévoilé sa programmation 2013

Explorant une diversité de disciplines artistiques, les expositions et les activités à venir au Centre d'art permettront de découvrir le travail et les oeuvres de plus d'une quarantaine d'artistes en provenance des quatre coins du Québec.

Elles. Artiste, créatrice, mère ou muse, la femme est à l'honneur des activités printanières du Centre d'art. Du 3 mai au 16 juin, trois expositions abordent la thématique féminine.

La Rencontre photographique du Kamouraska. Du 21 juin au 4 août, la Rencontre photographique du Kamouraska est de retour pour une cinquième année consécutive! L'édition 2013, Terre

d'attache, propose huit expositions au Centre d'art, une série de conférences sur l'image photographique, ainsi que six ateliers de formation.

Activités à venir. Des conférences et des ateliers de la Rencontre photographique avec des professionnels de la photographie.

Des activités-bénéfice. Pour sa toute première campagne annuelle de financement, le Centre d'art présente une série d'activités-bénéfice qui, en plus de permettre à notre institution d'amasser des fonds pour consolider son mandat, proposent au grand public de nouvelles expériences artistiques originales.

Et plus encore! 2013 marque le 125^e anniversaire de construction de l'ancien palais de justice de Kamouraska, à l'intérieur duquel siège fièrement le Centre d'art. Pour commémorer cet anniversaire, une foule d'activités sont en cours d'élaboration. De plus, d'autres activités sont prévues pour célébrer la culture sous toutes ses formes : la journée internationale des musées, les journées de la culture, etc.

Soyez des nôtres pour cette programmation novatrice et dynamique! Pour plus d'informations :

Ève Simard, 418 492-9458
www.kamouraska.org
info@kamouraska.org

Le Kamouraska notre « Terre d'attache »

L'exposition « Elles », qui a mis la femme à l'honneur au Centre d'art de Kamouraska ce printemps, laissera bientôt sa place à la nouvelle édition de la « Rencontre photographique du Kamouraska ». Cette dernière ayant pour titre « Terre d'attache » se déroulera du 21 juin au 4 août.

Pour l'édition 2013 de cet événement attendu en photographie, le Centre d'art propose une ribambelle d'activités. Le tout débutera avec le lancement simultané des expositions intérieures du Centre d'art et des huit expositions extérieures ayant lieu dans les diverses municipalités du Kamouraska. La participation des municipalités vise à célébrer le Kamouraska et à présenter ces paysages familiers tant aimés. Le titre « Terre d'attache » fait référence à l'importance de ces lieux pour la communauté. Les expositions intérieures du Centre d'art

de Kamouraska proposeront les travaux de six photographes. Ces derniers présenteront à leur manière l'attachement qu'ils entretiennent avec un lieu.

La série *Le Capteur* de Bertrand Carrière sera présentée en primeur à Montréal le 30 mai dans les studios du parrain de l'événement, Shoot Studio. Il s'agit d'une belle visibilité pour le Centre d'art et la région du Kamouraska!

Conférences et ateliers. Il y a quatre conférences dans le cadre de la « Rencontre photographique » et des ateliers destinés aux photographes de niveau intermédiaire à avancé.

Activité de financement. Au mois de juin et de juillet, le Centre d'art de Kamouraska organise deux activités dans le cadre de sa campagne de financement. L'activité *L'art en bouche* aura lieu le 28

juin et l'activité *Navette + 5 à 7* aura lieu le 13 juillet.

L'été a commencé sur une note de succès au Centre d'art de Kamouraska cette année. Le 3 mai dernier, le Centre a ouvert ses portes pour la saison estivale avec le vernissage de l'exposition « Elles ». Environ 150 personnes de tous âges se sont déplacées pour l'occasion. La participation de la communauté reflète bien l'implication du Centre d'art dans son milieu. Cet événement a décidément donné le ton à la programmation 2013 !

Pour connaître la programmation complète, visitez le www.kamouraska.org.

Éliane Lavoie
Agente de communications

CONSEIL MUNICIPAL DE KAMOURASKA



Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil, tenue le 8 avril 2013

Les conseillers étaient tous présents et siégeaient sous la présidence du maire, M. Claude Langlais.

- Il a été résolu à l'unanimité des conseillers présents que le rapport financier 2012 de l'O.M.H. de Kamouraska soit accepté tel que présenté par Réjeanne Morin, directrice.
- La municipalité autorise la directrice générale à procéder au transfert de 58 423,40 \$ provenant du surplus accumulé non-affecté au surplus aqueduc-égouts.
- Suite à l'ouverture des soumissions sur invitation pour l'analyse des eaux potables et usées, la municipalité de Kamouraska accepte la soumission de Biolab, celle-ci étant conforme au devis de soumission au coût de 2 218 \$ + taxes pour deux ans. La soumission de Maxxam s'élevait à 3 169\$ avant les taxes, pour deux ans.
- Concernant la circulation et le stationnement lors du déneigement sur les chemins publics, il a été résolu que la municipalité s'assure que ses employés connaissent la loi et sont en mesure d'effectuer les vérifications nécessaires pour assurer la sécurité du public. La machinerie d'entretien d'hiver de son réseau routier doit être bien entretenue, sécuritaire et munie de signalisation lumineuse nécessaire pour être vue de loin. Le véhicule routier doit être muni d'un gyrophare jaune visible de tous les côtés (360°) du véhicule par l'opérateur de la souffleuse à neige, par les autres véhicules et les personnes circulant sur les voies à déneiger. Les opérateurs et les surveillants doivent posséder les qualifications et les permis requis. Ce règlement doit, dans les 15 jours de son adoption, être transmis au ministre des Transports, accompagné d'un rapport décrivant et illustrant les chemins ou les parties de chemin où le surveillant, devant une souffleuse à neige, est autorisé à circuler à bord d'un véhicule routier. Ce règlement entre en vigueur 90 jours après son adoption à moins d'avoir fait l'objet d'un avis de désaveu du ministre publié à la Gazette officielle du Québec.
- Dossiers CCU : 1. Demande déposée par M. Bernard Lauzier, 1, route Lauzier pour la réalisation de travaux intérieurs au 1, route Lauzier. Acceptée.
2. Demande déposée par le Jardin du Bedeau, 60, av. Morel pour l'installation d'une nouvelle enseigne. Acceptée en respectant la localisation par rapport à l'emprise de la rue et l'espace de stationnement.
3. Demande de dérogation mineure déposée par Normand Alexandre, 159, route de Kamouraska pour l'agrandissement de l'atelier actuel. Acceptée.
- Il a été résolu que, suite au travail du comité famille pour le choix d'un emblème floral, la municipalité adopte à l'unanimité des conseillers « la Grande Marguerite (Leucanthemum) » comme son emblème floral.
- Des résolutions d'appui de la part de la municipalité sont déposées au Pacte rural pour une demande d'aide financière de 20 000\$, et de 5 000\$ au FDMK pour la réfection du quai Taché. Il a aussi été résolu que la municipalité investisse le même montant que le Patrimoine maritime de Kamouraska dans ce projet, soit 80 000\$.
- La municipalité de Kamouraska mandate Me Claude Gagnon, notaire, afin de procéder à la préparation de contrats d'acquisition et/ou de servitude pour le passage de la piste cyclable selon les plans d'arpentage préparés par le MTQ.
- Il a été résolu que la municipalité n'intervienne pas dans le dossier du 98, av. LeBlanc tant que la résidence n'est pas habitée. Toutefois si la résidence devait être habitée, il faudra obligatoirement mettre aux normes l'installation septique sans délai supplémentaire.
- Suivi des comités. Développement : Rencontre avec les organismes, souper populaire, discussion et suivi du Plan d'action, prochaine réunion le 17 avril. Comité famille : Continuité de la supervision du Service de garde scolaire et organisation de la Fête de la Famille; sous-comité : Demande de subvention MADA à venir. Patrimoine maritime : Tenue de l'assemblée générale annuelle le dimanche 14 avril.
- Le maire proclamera la semaine de la santé mentale avec comme thème : *Tu es formidable ! le sais-tu?* qui se tiendra du 6 au 12 mai.
- Adhésion au programme SIMB@: Il a été résolu que la municipalité de Kamouraska adresse une demande de subvention dans le cadre du Programme Simb@ afin de rafraîchir le matériel informatique de la bibliothèque municipale; que « Cynthia Bélisle, soit autorisée à signer, à titre de présidente de la bibliothèque, pour et au nom de la Municipalité de Kamouraska, tout document utile ou nécessaire afin de donner effet à la présente résolution, notamment la convention à intervenir avec le CRSBP ». Concernant le projet de visio-conférence, la municipalité informe notre député monsieur Norbert Morin, le ministre responsable de la région du Bas-St-Laurent, monsieur Pascal Bérubé et le ministre de la Culture et des Communications, monsieur Maka Kotto de sa volonté de voir ce projet de visio-conférence se réaliser.
- Il a été résolu que la municipalité aide financièrement le projet «Espérance» pour un montant de 100\$.
- QU'elle autorise le passage des cyclistes lors de la tenue d'un événement cycliste dans la municipalité organisé par les commissions scolaires de Kamouraska-Rivière-du-Loup, du Fleuve-et-des-Lacs, des Phares et des Monts-et-Marées dans le cadre du Défi-Vélo de la route du Grand-Fleuve qui se déroulera du 19 au 21 mai prochain.
- QU'elle autorise le passage des cyclistes lors de la tenue d'un événement cycliste dans la municipalité organisé par l'Association du cancer de l'Est-du-Québec qui se déroulera entre le 21 juillet et le 1er septembre prochain
- QU'elle appuie financièrement le Baseball mineur de Saint-Pascal pour un montant de 50\$ dans la catégorie argent.
- QU'elle renouvelle son adhésion à l'URLS du Bas-Saint-Laurent pour l'année 2013-2014 au montant de 100\$.
- QU'elle appuie la demande d'aide financière de 18 750\$ déposée par le Regroupement d'artistes de la Seigneurie alias le Symposium de peinture du Kamouraska au Pacte Rural pour la tenue du Symposium en juillet prochain (La municipalité contribue pour l'équivalent de 2 350\$: participation des employés municipaux et de ceux affectés à la conciergerie et prêt de locaux).
- QU'elle accepte la soumission déposée par madame Véronique Drapeau concernant la taille des rosiers près des immeubles et chemins municipaux au montant de 1 825\$ avant taxes pour la saison estivale 2013.
- QU'elle accepte l'installation du réseau ZAP au Bureau d'accueil touristique au coût de 260\$ pour la première année; et de 150\$ pour les années suivantes incluant : la cotisation annuelle, le service de soutien technique, le remplacement des équipements en cas de bris et tous les autres avantages promotionnels.
- QUE la municipalité de Kamouraska, à l'instar de l'assemblée nationale du Québec, proclame le 24 juin, Fête nationale du Québec et qu'elle invite la population à souligner sa fierté en prenant part aux célébrations.
- QUE Benoit Randall soit mandaté responsable du projet pour la Municipalité de Kamouraska et qu'il soit autorisé à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et des Québécois pour l'organisation de la Fête nationale du Québec 2013.
- QUE la municipalité autorise le responsable des Travaux Publics, monsieur Christian Madore, à procéder à l'achat de 10 cônes réglementaires pour utilisation en voirie municipale au coût d'environ 300\$.
- Question sur le déneigement de la Route du Cap Taché (voir avec l'entrepreneur pour respect du devis.)

Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil, tenue le 6 mai 2013

Les conseillers malgré deux absences siégeaient sous la présidence du maire, M. Claude Langlais.

- Il a été résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Kamouraska continue de confier la gestion des quais Taché et Miller à la Corporation du Patrimoine maritime de Kamouraska et cela, pour les cinq (5) prochaines années.
- La dérogation mineure demandée par M. Pierre Giard du 84, Route du Cap Taché, concernant la construction d'une résidence ne contrevenant pas aux règlements d'urbanisme en vigueur dans la municipalité est acceptée.
- Dossiers CCU :
 1. Demande déposée par M. André Vallières, 89, av. LeBlanc pour l'installation d'une piscine creusée. Acceptée.
 2. Demande déposée par Mme Céline Lévesque, 105, av. LeBlanc pour la construction d'une remise à l'arrière de la résidence. Acceptée.
 3. Demande déposée par M. Hervé Voyer, 60, av. Morel visant des travaux d'agrandissement du commerce Jardin du Bedeau. Acceptée avec recommandation pour installation de la nouvelle enseigne.
 4. Demande déposée par M. Jacques Corribeau, 97, av. LeBlanc pour l'abattage d'un arbre. À l'étude.
 5. Demande déposée par Mme Lucie Bérubé et M. Mario Pelletier pour un suivi des travaux d'aménagement sur le lot leur appartenant. Modification du premier plan. Acceptée.
 6. Demande déposée par M. Pierre Anctil, 22, Route du Cap Taché pour la construction d'une remise à l'arrière de la résidence. Reportée. Vérification à faire concernant la limite de la zone inondable.
 7. Demande de faisabilité pour installation d'une enseigne sur le mur côté est de la résidence de M. Pierre Brouillette, 88, av. Morel. Refusée vu l'affiche existante mieux appropriée avec l'architecture du bâtiment.
 8. Demande d'un permis de construction et de démolition déposée par M. Pierre Giard du 84, Route du Cap Taché. Démolition de l'ancienne résidence, acceptée et points à apporter pour la construction de la nouvelle.
 9. Demande déposée par M. Pierre-Guy Lavigne, 66, av. Morel pour installation d'une

nouvelle enseigne et changement du revêtement de la toiture. Acceptée.

1. Demande déposée par M. Richard Préfontaine, 101, av. Morel pour le changement de portes et fenêtres sur sa résidence. Acceptée.
- Il a été résolu d'accepter le croquis d'aménagement paysager, déposé par M. Hervé Voyer, pour le garage municipal situé au 33, av. Morel. Il est recommandé de prévoir, si possible, l'ajout d'un îlot central avec verdure, arbre ou arbuste.
- Suivi des comités. Développement : Présence de Mme Thérèse Brodeur à la réunion du 17 avril. C'est à la municipalité de déterminer le rôle des comités et ceux-ci doivent respecter leur mandat. Prix du tourisme : Auberge Foin de Mer. Appréciation des participants au souper des organismes. 7 mai, survie du Bureau d'accueil touristique, invitation aux commerçants. Comité famille : Préparation de la Fête de la famille le 26 mai. Bottin des ressources en imprimerie bientôt. Renouvellement de la Politique familiale en 2014 en y ajoutant une Politique Municipalité amie des aînés. Travail sur la remise en place d'un Comité des Loisirs. Soccer (Invitation aux jeunes de Saint-Denis). Supervision du Service de garde par monsieur Claude Langlais et Benoît Randall en l'absence de la présidente.
- Il a été résolu que la municipalité engage M. Stéphane Curadeau à titre de préposé aux Travaux publics à compter du 24 avril.
- Qu'elle autorise la directrice générale à procéder à une demande de soumissions publiques concernant l'exécution de travaux de pavage, de décohésionnement (pulvérisation) et de rapiécages mécanisés. Avenue LeBlanc et rang du Cap.
- Qu'elle procède à son adhésion au membership de la SADC du Kamouraska pour l'année 2013-2014 au coût de 30,00 \$. M. Claude Langlais désigné comme représentant.
- Qu'elle autorise l'entreprise Extincteur D.C. à faire du colportage dans la municipalité visant la vente ou l'entretien d'extincteurs. Fournir date de passage.
- Qu'elle demande au Service d'évaluation de la MRC de fournir des explications à l'effet que, plusieurs propriétaires ont gain de cause et obtiennent une diminution de la valeur de leur propriété après un nouveau dépôt de rôle. QUE la MRC appuie les

démarches pour une évaluation plus réaliste des immeubles.

- Que le Service Incendie de Ville Saint-Pascal est autorisé à accompagner les cyclistes pour assurer la sécurité de ceux-ci lors du Défi-Vélo «Fondation des soins palliatifs André Côté» le 29 juin prochain sur la route 132
- Que la municipalité de Kamouraska appuie le plan d'affaires proposé sur le projet de circuit touristique WOLASTOUC initié par M. Yves Drapeau, promoteur.
- QUE la Municipalité de Kamouraska accepte l'entente de règlement jointe en annexe A selon les conditions qui y sont mentionnées et demande au Groupe Financier AGA le remboursement selon les modalités de l'entente.
- QUE la Municipalité de Kamouraska appuie financièrement le Symposium de peinture du Kamouraska pour un montant de 400,00 \$.
- QUE la Municipalité de Kamouraska appuie financièrement Le Musée Régional de Kamouraska concernant le projet d'embellissement de la façade et le côté est du Vieux Couvent pour un montant de 200,00 \$.
- Concernant le service de collecte et de transport des matières résiduelles pour la période couvrant le 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014. Il a été résolu que le regroupement des 7 municipalités lance un appel d'offres en utilisant le devis existant; QUE les 7 municipalités de ce regroupement acheminent leurs matières organiques à l'usine de biométhanisation à partir de janvier 2015; QUE lors du renouvellement de l'entente avec la Ville de Rivière-du-Loup, elle s'assure que le tarif à l'enfouissement ne soit pas majoré jusqu'en décembre 2014; Qu'elle demande de négocier avec la SÉMER afin que les municipalités puissent bénéficier du montant budgété par la SÉMER pour l'achat de bacs roulants; QUE les sept municipalités du regroupement acheminent la présente résolution à la MRC de Kamouraska, à la Ville de Rivière-du-Loup et à la SÉMER.
- Période de questions : Élagage des rosiers sur l'avenue Leblanc. Élagage sur l'avenue Morel. Informations sur le Centre d'art (aménagement extérieur). Demande de 1 000,00 \$ à la municipalité comme participation du milieu. Résolution d'appui au projet demandé à la municipalité (reporté à la séance de travail).

Etc...

Découvrir encore et encore...

Découvrir encore et encore ...Croire en notre capacité d'intervenir sur les erreurs du passé. Je me rappelle pour ne pas dire, je me souviens, d'un temps pas si lointain, par un matin de brume, avoir observé une lumière et puis plus rien...

Les vagues étaient si hautes et la brume si dense que je frémissais à la pensée du temps qui s'écoulerait avant de revoir cette lueur compagne de mes nuits...Chemin de l'invisible vers ce pic rocheux d'où jaillit la lumière depuis des siècles; et je ne dirai pas amen...

Le chemin troué de peur se creuse de la sueur certaine des aisselles de nos précurseurs, venus de lointain pays pour en faire leur nation. Que nous soyons ici par nos ancêtres depuis 400 ans et plus; ou petits nouveaux de 400 jours, sans oublier les peuples autochtones ayant avant nous voyagé sur le fleuve, les lacs et les rivières...

Le Québec restera toujours un pays à l'espoir grand ouvert... L'eau coule, l'air circule et la terre se vide ... Comment l'homme vivra-il son devenir... l'éternel quête de richesses finira-t-elle par tuer la

vie sur terre... Non ! Si l'on a une âme et si l'on voit qu'avec le temps, la brume se lève ...Et voici que la lumière se devine dans la vallée, pendant qu'au sommet, la brume persiste en ces temps tristes où l'amour a moins de valeur que l'or ...

Avant leurs transmissions, un fil s'est rompue, les générations se perdent par un manque de visions, les cordes de nos violons se cassent, nos yeux ne savent plus voir, une myopie collective nous fait vivre, dans un brouillard qui nous brime et nous brise...

Vienne la brise d'une folie collective plus forte que la peur, pour changer le monde...Vienne la vue d'ensemble d'une vision mondiale qui passe d'abord par notre petit coin de pays...

L'évolution passe par le partage, soignons ensemble notre myopie, chassons d'ici, l'ignorance face à notre futur, agissons comme nos précurseurs, remontons le courant pour mieux vivre notre futur et apprendre de nos erreurs, laissons nos peurs franchir ce mur devenu invisible aux myopes de ce monde...

Michèle Butt, Joséphine, 2013



Et voici que la lumière se devine dans la vallée, pendant qu'au sommet, la brume persiste en ces temps tristes où l'amour a moins de valeur que l'or...

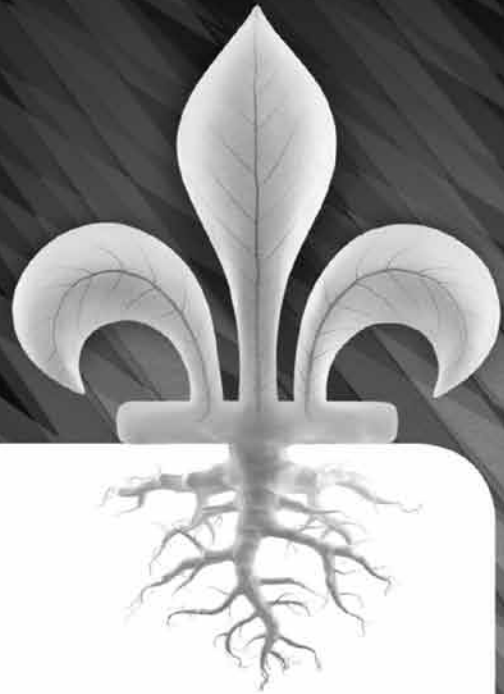
Café·Bistro	Ouverture le 29 mars
	Avril du vendredi 11h au dimanche 16h
	Mai du jeudi 11h au dimanche 16h
76, avenue Morel, G0L 1M0 (418) 308-0739 suivez nous sur: www.facebook.com/CoteEstaKamouraska	

Plus de 40 artisans du Bas-St-Laurent
76, avenue Morel, G0L 1M0 (418) 308-0739 info@lefilbleu.ca • www.lefilbleu.ca

LE QUÉBEC EN NOUS
**D'HIER À
DEMAIN**

fetenationale.qc.ca

Dimanche, 23 juin
Venez fêter votre
Fête nationale à
Kamouraska!



Desjardins

Caisse du Centre de Kamouraska

Mieux se **connaître**,
pour mieux **avancer**.

La Fête nationale du Québec à Kamouraska

PROGRAMMATION du 23 juin 2013

Centre communautaire

9h30 - Messe à l'église de Kamouraska

10h15 - Discours patriotique et levée du drapeau au parc René-Chaloult

10h30 - Dictée patrimoniale au Musée régional de Kamouraska

11h00 à 13h00 - Dîner méchoui: apportez vos couverts, assiettes et accompagnements!!! 5\$ par assiette de méchoui !! Miam miam

13h00 à 16h00 - Scrabble géant, jeu gonflable, maquillage, artistes (peintures de légende), légende (par Joséphine!!), jeux et plaisir assuré

15h30 à 16h00 - Découverte des légendes et déplacement vers les quais

Aux quais de Kamouraska

16h00 à 21h00 - Activités libres (breuvages, musique, amusement!!)

21h00 - Feux d'artifice Desjardins de la Fête Nationale

21h15 ... - Feu de joie et apportez vos instruments de musique pour jouer autour du feu!!! Nous voulons créer une ambiance des plus festives.

Renseignements: Benoit Randall, 418-308-0695



La **Fête**
nationale du Québec

Québec

Nouvel horaire à la Caisse du Centre de Kamouraska

Afin de vous offrir plus de possibilités de rencontrer vos conseillers, la Caisse Desjardins du Centre de Kamouraska a décidé de réorganiser ses horaires de travail.

En effet, depuis le 29 avril dernier, vous avez la possibilité de rencontrer vos conseillers 2 soirs par semaine sur rendez-vous et ce, dans tous nos centres de services. Cette mesure a été adoptée suite à de nombreuses demandes de la part de nos membres à l'effet d'avoir plus de possibilités de rencontrer nos conseillers en

soirée et ainsi, accommoder la clientèle des travailleurs. Des modifications mineures ont également été apportées à l'horaire de travail du secteur courant. Certains de nos centres de services seront fermés sur l'heure du midi mais à des heures différentes, ce qui permettra à nos membres qui ne peuvent faire autrement, de profiter de la proximité de nos centres.

Les comportements financiers de nos membres étant en constante évolution, Desjardins se fait un devoir de s'adapter aux nouvelles réalités. Les nouveaux mo-

des d'accès, les solutions mobiles, Accès D téléphone et Internet etc... nous amènent à évoluer afin de répondre aux besoins de nos membres. Ce nouvel horaire est en vigueur depuis le 29 avril. Informez vous auprès de votre caisse pour connaître les nouvelles heures d'ouverture.

À la caisse du Centre de Kamouraska, nous sommes là pour vous!

Francyne Moreau
agente en communication



Mieux se connaître, pour mieux avancer.

 **Desjardins**
Caisse du Centre de Kamouraska

François Lapointe
Député
Comté de Montmagny-L'Islet
Kamouraska-Rivière-du-Loup

Centre commercial Rivière-du-Loup
298, boulevard Armand-Thériault
3^{ème} étage, bureau 3F
Rivière-du-Loup (QC) G5R 4C2
418-868-1280
Francois.Lapointe@parl.gc.ca



Norbert Morin
Député Côte-du-Sud
418 492-7730
1 866 774-1893
nmorin-cds@assnat.qc.ca

ACTIVITÉS

Kamouraska se prépare à célébrer la Fête des voisins samedi prochain

Les citoyens de Kamouraska se préparent à célébrer la Fête des voisins, qui aura lieu le samedi 8 juin prochain. Nombreux sont ceux en effet qui participeront à la sixième édition de cet événement destiné à resserrer les liens entre voisins dans un esprit de plaisir et de convivialité.

Ce sont les gens du voisinage qui sont les véritables acteurs du succès de la Fête. Le lieu est facile à trouver : la cour de la maison, la cour ou le hall de l'immeuble, la rue, la ruelle, le parc, etc. Différentes formules sont possibles : 5 à 7, barbecue, buffet partagé, concours de desserts, etc. Les gens sont libres de choisir la formule qui leur plaira et ils peuvent consulter le site Web de la Fête des voisins pour y trouver des informations et des suggestions d'activités à faire entre voisins : www.fetedesvoisins.qc.ca.

Les citoyens peuvent se procurer des affiches et des cartons d'invitation auprès de la municipalité, en contactant (nom et

coordonnées du répondant municipal), ou en les téléchargeant à partir du site Web de la Fête des voisins. Il reste simplement ensuite à lancer les invitations, et, évidemment, à faire la fête!



Comment y participer?

- Parlez-en à vos voisins. Préparez la Fête ensemble, partagez vos idées et répartissez les tâches... les liens se tissent déjà!
- Inscrivez votre Fête sur le site Web (www.fetedesvoisins.qc.ca). Vous serez alors admissibles à un tirage en plus d'accéder à une foule de trucs et de conseils. Vous pourrez même échanger avec d'autres organisateurs.

- Lancez les invitations. Distribuez les cartons d'invitation et annoncez votre activité dans un espace commun. Osez frapper aux portes! Vos voisins seront heureux de votre initiative.

Rappelons que la Fête des voisins est née en France en 1999 et qu'elle s'est ensuite rapidement répandue en Europe. Sous l'impulsion du Réseau québécois de Villes et Villages en santé, qui en est l'organisme promoteur ici, le Québec a été la première région en Amérique du Nord à emboîter le pas en 2006. Depuis, le succès de la Fête n'a cessé de croître, le nombre de participants, d'événements et de partenaires augmentant de façon marquée d'une édition à l'autre.

Renseignements :

Benoit Randall

agent de développement de Kamouraska
Kamouraska.develop@videotron.ca
 418-308-0695

KAMOURASKA CHRYSLER

vous en donne encore plus

1 JOURNÉE 1^{er} prix
POUR 2 PERSONNES

au Petit Manoir du Casino
chambre/souper/
déjeuner + 50 \$
au casino.

1 CARTE-CADEAU 2^e prix
300 \$
d'essence

1 CARTE-CADEAU 3^e prix
300 \$
Chez Canadian Tire

3 JOURS À 4^e prix
LAS VEGAS

2 PERSONNES
hotel/avion
GRATUIT

À L'ACHAT d'un véhicule d'occasion de 5 000\$ et plus

on vous donne 4 CHOIX à la livraison :

EN PLUS DE NOTRE GRAND TIRAGE LE 31 MAI 2013

45 000\$ EN PRIX À GAGNER

KAMOURASKA CHRYSLER L'INCONTURNABLE!

EN 2013 VENEZ VIVRE LA DIFFÉRENCE!

255, av. Patry, Saint-Pascal (autoroute 20, sortie 465)
418 492-3432 • 1 800 363-3432
info@autokamouraska.com
www.kamouraskachrysler.com

Le Comité famille

Célébrons l'arrivée des nouveau-nés

Ils sont si peu, il serait dommage de ne pas prendre le temps de souligner la naissance d'un nouveau-né à Kamouraska. C'est pourquoi le Comité famille aimerait que les nouveaux parents qui désirent partager cet heureux événement avec la communauté en informant notre agent de développement Benoit Randall au 418 308-0695. Le comité famille se fera un plaisir de déposer sur la galerie des heureux parents une cigogne, signe que le poupon est arrivé!

Bénévolat et implication = comité

Vous avez envie de vous impliquer dans un comité? L'organisation d'événements, de fêtes vous interpelle? Le Comité famille vous attend! Dès septembre, le Comité famille reprendra ses rencontres mensuelles

et travaillera à la réalisation de la Politique familiale. Nous sommes à la recherche de bénévoles pour septembre 2013. Si vous désirez vous joindre à nous, contactez Benoit Randall, notre agent de développement au 418 308-0695. Bienvenue à tous.

L'emblème floral de notre municipalité ; la marguerite !



Notre municipalité a maintenant un emblème floral ; le leucanthemum. Pour en faire la promotion, le Comité famille a mis en vente des potées

fleuries dans lesquelles on retrouve le cultivar « Alaska ». Il s'agit d'une vivace que vous pourrez transplanter dans votre plate-bande à l'automne. Soyez du nom-

bre, joignez-vous à notre mouvement d'embellissement en déposant un pot de marguerites sous votre porche.

Pour assurer une belle floraison du leucanthemum cet été, on recommande d'ajouter de l'engrais une fois par semaine. Dès que le plant sera en pleine terre, l'an prochain, vous aurez le plaisir de le voir reflleurir.

Pour ceux qui préfèrent ne pas mettre en terre leur cultivar « Alaska », le Comité famille se fera un plaisir de récupérer vos plants pour les transplanter dans les plates-bandes municipales.

Contactez notre agent de développement Benoit Randall au 418 308-0695.

Bon jardinage à tous.

Le Comité embellissement

La beauté de Kamouraska, une richesse collective à cultiver!

Le comité d'embellissement de Kamouraska met actuellement beaucoup d'efforts pour embellir et améliorer l'aspect visuel de nos espaces communs. Plusieurs projets sont actuellement à l'ordre du jour : parc du marais du petit aboiteau, Musée régional de Kamouraska, garage municipi-

pal, entrées est-ouest de la municipalité et édifice municipal. L'embellissement se présente sous diverses formes; gazon, fleurs, arbustes et arbres! D'ailleurs, pour ces projets, nous désirons que la plantation soit une initiative citoyenne. Si vous voulez vous impliquer dans l'un de ces projets, communiquez avec votre agent de développement Benoit Randall

kamouraska.develop@videotron.ca ou 418-308-0695.

Plusieurs autres projets sont en cours de réflexion pour les saisons à venir. Le Comité d'embellissement est notamment composé de Développement de Kamouraska et de la Municipalité de Kamouraska.

Le comité d'embellissement

LL Nos gens font la différence TT

MALLETTE

SENCRL
Comptables agréés

470, avenue Chapleau
Saint-Pascal (Québec)
G0L 3Y0

tél. : 418 492-3515
télé. : 418 492-9640

www.mallette.ca

IGA Saint-Pascal

400, Chapleau
Saint-Pascal (QC)
G0L 3Y0

tél. : (418) 492-2902
télé. : (418) 492-7566
courriel : iga08595andre.tanguay@sobeys.com

André Tanguay
Propriétaire

Témoin de foi, d'espérance, de charité.



Dans nos vies, il est important parfois de s'arrêter et de relire les événements passés : les bons comme les plus difficiles. Une des lumières qui éclaire notre relecture, c'est notre spiritualité.

Dans le cadre de l'année de la Foi, nous avons voulu, par des témoignages de gens de nos milieux, regarder comment pour eux la spiritualité les a aidés à vivre joies et souffrances.

Ces personnes ont généreusement accepté de nous ouvrir une partie d'elles-mêmes afin de nous dire l'importance de la spiritualité dans leur vie. Nous les remercions grandement et nous vous invitons à lire cet entretien sans esprit de critique et de jugement dans le respect de la personne.

L'équipe du projet
Madeleine, Gustin, Lucien.

Nous vous invitons à lire le texte de Perle Morency paru dans le pl@coteux d'avril 2013.

À lire sur
www.leplacoteux.com
(onglet Année de la Foi)

Invitation 50 ans et +

Vous êtes tous invités au dernier souper et à la soirée de danse qui termineront en beauté les activités du Club des 50 ans et + pour la saison. Les membres du Club seront là pour vous accueillir dès 17h30.

Inscription au terrain de jeux et au soccer

Vous avez manqué les dates d'inscription pour le terrain de jeux et le soccer à Kamouraska? Rassurez-vous! Téléphonez le plus rapidement à l'agent de développement au 418-308-0695 pour inscrire vos enfants.

Soccer : 50\$ l'inscription (plus un dépôt de 25\$ pour l'uniforme), du 3 juin au 16 août.
Terrain de jeux : 100\$ pour 1 enfant, 180\$/2 et 250\$/3 enfants; du 25 juin au 16 août.

 **PROMUTUEL**
DU LITTORAL

418 856-4429
418 492-2014
www.promutuel.ca

ASSURANCE

Automobile | habitation | entreprise | agricole

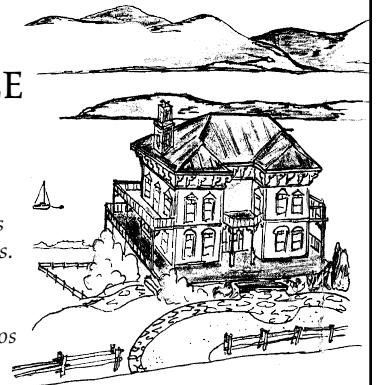
CENTRE SANTÉ LA GRAND VOILE

*Beau temps, mauvais temps,
une évasion régénératrice.
Des soins personnalisés
de qualité; massothérapie, bains
et enveloppements, soin des pieds.*

un bien-être assuré

Solarium, terrasses et salon de repos

OUVERT À L'ANNÉE



168, avenue Morel | Tél. : 418-492-2539 | www.lagrandvoile.ca

ACTIVITÉS

Reg'Art sur une légende, le 23 juin

À l'occasion de la Fête nationale, en partenariat avec la municipalité de Kamouraska et le Musée régional de Kamouraska, le groupe Reg'Art vous invite à redécouvrir les légendes d'ici.

Pour cette deuxième année, nous avons puisé notre inspiration d'une légende de Saint-Denis, « La jument blanche » texte adapté par Madame Joséphine (Michèle Butt) notre conteuse qui vous livrera ainsi une partie de notre culture régionale.

Entre 10 heures et 16 heures dans les parterres du Musée de Kamouraska, les artistes mettront sur toile ce que la lecture de la légende leur inspire, chacun à sa façon. Pour vous visiteurs, voilà une occasion de

voyager dans le temps et dans l'espace.

Nul besoin n'est de monter dans un canot d'écorce et de passer un pacte avec le diable, comme dans la Chasse-galerie, pour être présents le 23 juin en après-midi à Kamouraska. En cas de mauvaise température, l'activité se tiendra à l'intérieur.

Notre belle région a de quoi inspirer, c'est bien connu!

«Acabris! Acabras! Acabram! Nous vous ferons voyager dans le KAMOURASKA.

Réjeanne Pelletier
Présidente du groupe Reg'Art



Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska



L'équipe du Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska tient à remercier sincèrement toutes ses bénévoles. Vous êtes une ressource indispensable, plus de 1750 heures bénévoles ont été accumulées en 2011-2012 au sein de l'ensemble des comités.

- Comité club de lecture
- Comité journal
- Comité d'activités sociales

et éducatives

- Comité de soutien ponctuel
- Comité femmes et ville
- Comité réflexion
- Comité de marche
- Conseil d'administration

Mille fois merci à vous toutes qui avez travaillé avec nous tout au long de l'année !

L'arc-en-ciel du cœur du Kamouraska

L'arc-en-ciel du cœur du Kamouraska offre une nouvelle activité et vous invite à y prendre part !

Le mardi 4 juin 2013 à 18h30 au Parc Intergénérationnel de La Pocatière, que la température soit belle ou pas, l'activité a lieu ! Coût : 70 \$ par personne, matériel inclus et inscription OBLIGATOIRE

Tous les mardis du 4 juin au 6 août inclusivement. Cette activité est offerte à toute la population du Kamouraska !

Un minimum de 10 personnes est obligatoire pour la tenue de l'activité. Toutefois, un maximum de 20 personnes peut y participer.

Pour inscription et information :

Émie Vaillancourt
Coordonnatrice
418 856-7000 poste : 7287

Stéphanie Rozon,
Kinésiologue et animatrice
418 856-7000 poste : 7349

AGENDA

JUIN

DATE/HEURE	RÉUNION-ATELIER-RENCONTRE	ENDROIT	CONTACT
Comités			
3 juin, 20h00	Séance du conseil	Salle du conseil	418-492-6523
12 juin 13h30	Réunion Cercle de Fermières	Local Club des 50ans et +	418 492-1044
17 juin 20h00	CCU	Salle du conseil	418 492-6523
Activités			
3 juin	Début saison soccer	Terrain de soccer	418 308-0695
7 juin 17h30	Souper et soirée de danse	Centre communautaire	418 498-5410
6-13-20 à 13h30	Vie active	Local des 50ans et +	418 492-5475
9 juin 9h00	Nettoyage des berges	Ouest du quai Miller	418 308-0695
15 juin 9h00	Plantation de rosiers	Parc de l'aboiteau	418 308-0695
Jusqu'au 16 juin	Expo Elles	Centre d'art	418 492-9458
Événements			
1er juin 19h30	Concert	Église de Kamouraska	418- 492-3247
8 juin	Fête des voisins	Partout à Kamouraska	418- 492-3247
23 juin	Fête nationale	Voir programmation de la journée	
23 juin	Groupe Reg'Art	Parterres du Musée	418- 492-6297
23 juin 21h00	Feux d'artifice	Quais de Kamouraska	

JUILLET

DATE/HEURE	RÉUNION-ATELIER-RENCONTRE	ENDROIT	CONTACT
Comités			
8 juillet 20h00	Séance du conseil	Salle du conseil	418 492-6523
Activités			
Jusqu'au 4 août	Rencontre photographique	Centre d'art	418 492-9458
Événements			
16 au 21 juillet de 10h00 à 20h00	Symposium de peinture du Kamouraska	Centre communautaire	418 492-9458
18-19-20-21 juillet de 10h00 à 17h00	Exposition des dames du Cercle de fermières	Local 50 ans et +	418 492-1044
28 juillet 9h30	Messe annuelle	Berceau de Kamouraska	418 492-2140

Bibliothèque ouverte le jeudi de 19h00 à 20h00 et dimanche de 10h00 à 11h00.

À ne pas oublier

Si vous désirez faire connaître vos activités, rencontres et événements pour les mois d'août et septembre, prière de me les faire parvenir par courriel avant le 15 juillet prochain.

magmibo@videotron.ca

Montage de La Marée Montante

Vous êtes toujours les bienvenus. Nous apprécions recevoir vos communiqués, vos notes, vos promotions, etc. Cependant pour faciliter le montage de cette publication, nous apprécierions recevoir des envois simplifiés, sans fioriture (dont on ne peut se servir). L'utilisation d'Adobe Acrobat Reader nous complique la tâche parce que non "éditable".

Merci de votre compréhension.



Quai des Bulles

SAVONNERIE ARTISANALE



Gamme complète de produits écologiques pour les soins du corps, fabriqués artisanalement.

Atelier, boutique & siège social
66, avenue Morel, Kamouraska

Ouvert à l'année | 418 492-9673 | www.quaidesbulles.ca



Boulangerie Niemand

Mai et juin
du jeudi au dimanche
De la St-Jean à la fête du Travail
tous les jours
Septembre et octobre
du jeudi au dimanche
Heures d'ouverture : de 8h à 18h

Pour un meilleur service, réservez nos produits la veille avant 18h au 418-492-1236



CHOCOLATERIE

★ La Fée ★ Gourmande



KAMOURASKA



Chocolaterie

Chocolats fins
Caramels et tartinades
Confiseries et nougats
Desserts
Glaces et sorbets
Cafés, thé, chocolat chaud

La Fée Gourmande
167, avenue Morel, Kamouraska
418 492-3030
www.lafeegourmande.ca



Hébergement

1 suite d'hébergement avec douche vapeur (hammam)
1 chambre avec accès au solarium côté jardin
Accès aux terrasses avant et arrière
Accès à Internet sans fil



Menu du jour: Poisson Terrasse couverte Service de traiteur



53, avenue Morel
Tél.: 492-2675
restolacosette@hotmail.com